

# Faire des observations de terrain : la phase végétative

Ce module est une poursuite des modules 11 et 14. Il porte sur les observations à faire environ un mois après le repiquage, en phase végétative de la plante.



### Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce module les paysans pourront :

- voir l'importance de faire régulièrement des observations de terrain pour mieux analyser l'état de santé de la culture de riz et de son environnement et prendre des décisions en vue d'action appropriée ;
- décider sur les types d'observation à faire et sur les indicateurs relatifs à la phase végétative qu'ils analyseront ;
- enregistrer les informations.

- ➊ Voir la fiche de suivi pour les parcelles GIR
- ➋ Faire des observations de terrain en sous-groupes
- ➌ Faire la synthèse des résultats d'observation en session plénière
- ➍ Compléter le remplissage de la fiche de suivi de la parcelle GIR



### Déroulement

1. Rencontre au centre APRA-GIR, brève révision du module précédent et recours aux commentaires des paysans. Quelles nouvelles idées avez-vous appliquées sur votre parcelle GIR depuis la dernière séance ?
2. Un des membres de l'équipe explique les objectifs d'apprentissage du module.
3. Le facilitateur demande aux paysans de présenter les pages remplies de la fiche de suivi pour les parcelles GIR, comme expliqué dans les modules 9, 11 et 14 :
  - les difficultés que les paysans ont eu pour remplir la fiche de suivi GIR sont discutées.
4. Le facilitateur présente la procédure d'observation de terrain dans l'APRA-GIR :
  - répartition en quatre groupes de 4 à 5 paysans ;
  - désignation d'un paysan-animateur et d'un paysan-rapporteur ;
  - chaque groupe de paysans visitera quatre sites<sup>1</sup> en phase végétative : de préférence deux parcelles « en bon état de santé » et deux parcelles en « mauvais état de santé » ;
  - faire des observations sur le terrain en sous-groupes : les paysans décident sur les indicateurs qui sont importants selon eux, (qui sautent aux yeux) et qui leur permettent de juger de l'état de santé de la parcelle et des plantes ;

<sup>1</sup> Les sites d'observation sont à préparer d'avance par l'équipe de facilitateurs.

## Module 18

### Faire des observations de terrain : la phase végétative

- discussion et analyse en sous-groupes de ce que l'on voit : liens entre les indicateurs (ce que l'on voit) et les facteurs environnementaux et/ou pratiques paysannes.
5. Les sous-groupes de paysans et les facilitateurs se déplacent vers le terrain. À tour de rôle chaque groupe visite les quatre sites d'observation qui ont été identifiés par les facilitateurs auparavant :
- le facilitateur aide l'animateur du groupe, si nécessaire<sup>2</sup> ;
  - le rapporteur prend note.
6. Retour au centre APRA-GIR. Restitution des résultats d'observation :
- le rapporteur du premier sous-groupe présente les résultats du premier site d'observation : la parcelle 1 ;
  - le facilitateur synthétise les résultats dans un tableau à quatre colonnes, dans la ligne « Parcelle 1 » ;
  - ensuite, les rapporteurs des autres groupes complètent le rapport du premier groupe et le facilitateur synthétise les résultats sur le tableau ;



Stade d'observation	Indicateurs d'observation	Analyse	Décisions à prendre
Parcelle 1			
Parcelle 2			
Parcelle 3			
Parcelle 4			

- ensuite, le rapporteur du deuxième sous-groupe présente les résultats du deuxième site d'observation : la parcelle 2 ;
  - le facilitateur synthétise les résultats dans la ligne « Parcelle 2 » ;
  - après il demande si les rapporteurs des autres groupes veulent compléter ;
  - ainsi de suite pour les parcelles 3 et 4.
7. Le facilitateur introduit ensuite la cinquième page de la fiche de suivi qui consiste à former les paysans dans l'enregistrement des informations relatives aux observations au terrain en phase végétative :
- le facilitateur fait un petit rappel sur l'importance d'un bon enregistrement des informations et rappelle que les enregistrements concernent bien la (les) parcelle(s) identifiée(s) par les paysans où ils comptent appliquer les pratiques apprises au cours des séances APRA ; et il s'agit bien de la parcelle GIR, dont le croquis est fait sur la première page de la fiche ;

<sup>2</sup> Au début, il est très important que le facilitateur veille à ce que les « bonnes » observations soient faites, dans le but de faire une bonne analyse et de tirer de bonnes conclusions.

- le facilitateur explique les huit indicateurs :
    - l'état de tallage,
    - la densité des plants – couverture du sol,
    - la couleur des feuilles,
    - la vigueur des plants et des tiges,
    - l'état sanitaire des plants,
    - la propreté de la parcelle ; et l'absence de mauvaises herbes,
    - la hauteur de la lame d'eau,
    - l'absence des signes de toxicité ferreuse ;

● *Pour chacun des indicateurs le facilitateur explique son importance.*
  - le facilitateur explique que les paysans peuvent juger de l'état de santé d'une parcelle identifiée à l'aide de ces « indicateurs d'observation », en cochant une case sous le visage qui correspond à leur jugement. Si pour un indicateur donné la parcelle du paysan :
    - donne entière satisfaction, il met une X en dessous de 😊
    - ne donne pas de satisfaction, il met une X en dessous de ☹️
    - donne peu de satisfaction, il met une X en dessous de 😐
  - pour les indicateurs jugés peu ou pas satisfaisants, il est demandé au paysan de faire une analyse ; c'est-à-dire préciser les raisons de son jugement et détailler les raisons des signes ou symptômes de mauvais ou moins bon état et faire le lien entre les indicateurs et les causes qui provoquent ces signes ou symptômes ;
  - pour ces mêmes indicateurs jugés peu ou pas satisfaisants, le paysan doit dire ce qu'il compte faire pour mieux réussir ou pour éviter que le même phénomène ne se reproduise ;
  - le facilitateur demande que chaque paysan remplisse la page cinq de la fiche de suivi ; si le paysan le souhaite, l'agent de terrain peut donner un coup de main au remplissage de la fiche ;
  - le facilitateur demande aussi que les paysans notent quelques informations sur les pratiques de gestion relatives à la parcelle GIR. Ces informations sont à enregistrer sur le dernier tableau de la page six de la fiche de suivi.
8. Évaluation : le facilitateur pose des questions sur ce que les paysans ont apprécié (ou n'ont pas apprécié), ce qu'ils ont appris et ce qu'ils peuvent faire avec leurs nouvelles connaissances. Plus précisément, quelles nouvelles idées ce module a générées et que les paysans comptent appliquer dans leur parcelle GIR.
9. Le facilitateur fait la conclusion et invite les producteurs d'assister à la séance suivante.

## Module 18

### Faire des observations de terrain : la phase végétative



#### Temps nécessaire

- trois heures



#### Matériels

- papier kraft, marqueurs ;
- fiches d'observation ;
- l'équipe de facilitateurs identifie quatre sites d'observation : deux sites avec des parcelles avec de bonnes pratiques de gestion et deux sites où les bonnes pratiques de gestion comme apprises dans l'APRA-GIR ne sont pas entièrement suivies.

#### *Encadré 18*

On constate que pour certains paysans cela prend du temps avant qu'ils ne comprennent le but de faire des observations. Chaque parcelle d'observation a été marquée par une pancarte blanche, et les paysans ont fait des observations.

Chaque groupe a ensuite présenté les résultats en classe. Il ressort de ces discussions qu'il y a relativement peu de difficultés pour reconnaître les maladies ou insectes. La toxicité ferreuse a été mentionnée plusieurs fois. Beaucoup de problèmes semblent être liés au défaut de planage. Les paysans ont amené des plantes malades, attaquées par la cécidomyie du riz. Les paysans de Lokakpli n'ont pas trop de problèmes pour estimer l'importance des dégâts dans le champ. Souvent les producteurs divisent la parcelle en quatre et estiment les dégâts dans chaque quart de la parcelle. Pendant l'évaluation, un paysan a dit que l'application de paille réussit bien. Un paysan a dit qu'il aime bien les fiches d'observations parce que ça l'aide à retenir les observations.